

GRAND PRIX DE L'ALMANARRE  
Championnat de France Promotion Longue Distance

Du 22 au 25 octobre 2014  
Almanarre

Autorité Organisatrice : HWO

Remarque : Les articles soulignés s'appliquent uniquement aux windsurfs

**Préambule (Rappel des formalités d'inscription - Extrait de l'Avis de Course type)**

Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, la fiche de surclassement dûment complétée
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité.

Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF et d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

**Terminologie**

Le terme « bateau » utilisé ci-dessous signifie windsurf.

**1. REGLES**

La régata sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*, incluant l'annexe B,
- 1.2. les règlements fédéraux.
- 1.3. En cas de traduction de ces instructions de course, le texte français prévaudra.

**2. AVIS AUX CONCURRENTS**

Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'informations situé sur les vitres du bâtiment de BTP VACANCES.

Pour les windsurfs, conformément à la règle 90.2(d) mentionnée dans la règle B2.3, des instructions verbales données au briefing sont officielles.

**3. SIGNAUX FAITS A TERRE**

- 3.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé à gauche du portail en allant sur la plage, repérable par le pavillon HWO.
- 3.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé à terre, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 15 minutes après l'amenée de l'Aperçu.
- 3.3 Quand le pavillon Y est envoyé à terre (gilet obligatoire), la règle 40 s'applique à tout moment sur l'eau.

#### **4. PROGRAMME DES COURSES**

**4.1.** Les courses sont prévues selon le programme suivant :  
mercredi premier départ possible 14h

**4.1.1** Le signal d'avertissement de la première course chaque jour sera donné lors du briefing.

#### **5. PAVILLONS DE CLASSE**

Les pavillon de classe sera le pavillon HWO .

#### **6. ZONES DE COURSE**

L'emplacement des zones de course est la rade de l'Almanarre.

#### **7. LES PARCOURS**

Les parcours sont décrits en **Annexe**.

Définition de la Longue Distance : Course d'un minimum de 6 miles nautiques en aller simple ou aller/retour.

#### **8. MARQUES**

**8.1.** Les marques de parcours sont rouges et cylindriques.

**8.2.** La marque de départ est orange et cylindrique.

**8.3.** La marque d'arrivée est orange et cylindrique.

#### **9. LE DEPART**

**9.1.** La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange du bateau du comité de course à l'extrémité intérieur de la ligne et le côté parcours de la marque.

**9.2.** Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS.

**9.3.** Procédure de départ : 3' lever du pavillon HWO  
2' abaisser du pavillon HWO et lever du pavillon rouge  
1' abaisser du pavillon rouge et lever du pavillon jaune  
30 secondes abaisser du pavillon jaune  
0 lever du pavillon vert

#### **10. L'ARRIVEE**

La ligne d'arrivée sera entre le bateau arrivée arborant un pavillon bleu et la marque d'arrivée.

#### **11. SYSTEME DE PENALITE**

La règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

#### **12. RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION**

**12.1.** Les formulaires de réclamation sont disponibles au secrétariat du jury situé dans le PC informatique. Les réclamations, les demandes de réparation ou de réouverture doivent y être déposées dans le temps limite prévu.

**12.2.** Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour.

**12.3.** Des avis seront affichés dans les 30 minutes suivant le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans le local du jury, situé dans la salle d'inscription. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel.

- 12.4.** Les intentions de réclamations du comité de course ou jury seront affichées pour informer les bateaux selon la règle 61.1(b).

### **13. CLASSEMENT**

- 13.1.** 1 course doit être validée pour constituer une série.

#### **13.2. Courses retirées**

- a.** De 1 à 2 courses validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans les courses.
- b.** Quand 3 à 4 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.
- c.** Quand 5 à 7 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvais scores.
- d.** Quand 8 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses trois plus mauvais scores.

### **14. ATTRIBUTION DU TITRE**

#### **14.1** Titre :

Il sera délivré un titre masculin et un titre féminin Champion(ne) de France Longue Distance Windsurf.

Les titres de champion(ne) de France Longue Distance Windsurf, vice-champion(ne) et de 3<sup>èmes</sup>, seront délivrés aux trois premiers coureurs dans l'ordre du classement général de l'épreuve. Le vainqueur sera le coureur qui aura obtenu le plus petit nombre de points à ce classement réalisé à la fin de la compétition. Selon RCV B8 (A2)

#### **14.2** Validation :

- Pour valider le titre féminin, un minimum de 12 coureurs chez les femmes doit être classé au classement général ;
- Pour valider le titre masculin, un minimum de 30 coureurs dans chaque catégorie doit être classé au classement général ;
- Si un ou les titres ne sont pas validés, les podiums seront valorisés au travers d'un Critérium National Longue Distance, grade 4.

### **15. REGLES DE SECURITE**

- 15.1.** Contrôle à la sortie et au retour : un système de contrôle pourra être mis en place suivant les modalités décrites ci-après : élargement

- 15.2.** Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

### **16. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT**

Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe.

### **17. EVACUATION DES DETRITUS**

Les bateaux ne doivent pas jeter leurs détritrus dans l'eau. Les détritrus peuvent être placés à bord des bateaux officiels.

## 18. PRIX

Les 3 premiers et premières recevront respectivement les médailles d'Or, d'Argent et de Bronze conformément à l'application de l'article 14.1 des IC.

Des prix seront distribués comme suit :

- Premier, deuxième et troisième garçon moins de 20 ans
- Première, deuxième et troisième fille moins de 20 ans
- Premier, deuxième et troisième homme de 20 à 35 ans
- Première, deuxième et troisième femme de 20 à 35 ans
- Premier, deuxième et troisième homme de plus de 35 ans
- Première, deuxième et troisième femme de plus de 35 ans
- Premier, deuxième et troisième homme de plus de 45 ans
- Première, deuxième et troisième femme de plus de 45 ans

## 19. RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régates entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester *en course* relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régates, aussi bien avant, pendant, qu'après la régates.

### *Arbitres désignés :*

Président du Comité de Course : LAFFOND Bernard